



THOUARS, le 15 janvier 2021

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 21 janvier 2021 à 19H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

**Le quorum est fixé au tiers au lieu de la moitié
et chaque Élu peut être porteur de deux pouvoirs.**

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2020. Envoi par voie électronique le 11 JANVIER 2021.

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1.1. Acquisitions foncières. Acquisition d'un bien immobilier BH 64, sis 40 Boulevard Ernest Renan à Thouars, appartenant à M. et Mme BELLANNE.

4 – FONCTION PUBLIQUE

Information sur l'organisation des services mutualisés entre la Ville de Thouars, la Communauté de Communes du Thouarsais et ses communes membres.

4.1.2. Personnels titulaires et stagiaires. **Information au Conseil Municipal.**

- Communauté de Communes du Thouarsais. Mises à disposition dans le cadre de la nouvelle organisation mutualisée des services municipaux et communautaires.
- Centre Régional « Résistance et Liberté ». Mise à disposition de personnel municipal auprès de l'Association à compter du 1er février 2021 jusqu'au 30 septembre 2021.

4.1.3. Personnels titulaires et stagiaires. Modification du tableau général des emplois. Création d'un poste d'agent social principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er mars 2021 pour le service scolaire de la direction « Services à la population » du Pôle Développement territorial.

4.1.4. Personnels titulaires et stagiaires. Délibération portant instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur.

4.1.5. Personnels titulaires et stagiaires. Pôle Développement Territorial. Direction des Services à la population. Service Animation. Délibération portant création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

4.1.6. Personnels titulaires et stagiaires. Direction des Affaires culturelles du Pôle Développement Territorial. Création d'un emploi permanent d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet à compter du 10 février 2021.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.4.7. Conventions de partenariat avec la Communauté de Communes du Thouarsais dans le cadre de groupements d'achats ou de commandes. Délégation de pouvoir au Maire.

7 – FINANCES LOCALES

7.1.8. Décisions budgétaires. Budget Principal Ville 2021. Anticipation budgétaire n°1.

7.10.9. Divers. Politique de la Ville. Refacturation au Centre Communal d'Action Sociale. Remboursement du salaire de remplaçant du titulaire du poste de médiateur dans le quartier politique de la Ville.

7.10.10. Divers. Convention de partenariat financier avec l'Association S'Il Vous Plaît. Année 2021.

7.10.11. Divers. Convention de partenariat financier avec le Centre Régional « Résistance et Liberté ». Année 2021.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



LE MAIRE,
Bernard PAINEAU.